



**PRÉFET  
DU JURA**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**DIRECTION DE LA COORDINATION  
DES POLITIQUES PUBLIQUES  
ET DE L'APPUI TERRITORIAL**

**ARRÊTÉ PRÉFECTORAL PORTANT COMPOSITION DE LA COMMISSION DÉPARTEMENTALE DE LA  
NATURE, DES PAYSAGES ET DES SITES (CDNPS)**

**ARRÊTÉ n° DCPAT/BCIE/20220602 - 001**

**Le préfet du Jura,**

**Vu** le Code de l'environnement et notamment les articles L 341-16, R 341-16 à R 341-25 ;

**Vu** le Code des relations entre le public et l'administration et notamment le livre 1er du titre III, chapitre III, soit les articles R. 133-1 à R. 133-15 ;

**Vu** le décret n° 2006-665 du 7 juin 2006 (article 8 et 9) relatif à la réduction du nombre et à la simplification de la composition de diverses commissions administratives ;

**Vu** l'arrêté préfectoral n° 20190506-008 du 6 mai 2019, instituant une Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites (CDNPS) ;

**Vu** le décret du 29 juillet 2020, nommant Monsieur David PHILOT, préfet du Jura ;

**Vu** l'arrêté préfectoral n° 3920210902-002 du 2 septembre 2021 portant délégation de signature à Monsieur Justin BABILOTTE, secrétaire général de la préfecture du Jura

**Vu** les propositions issues de la consultation organisée en vue du renouvellement des membres de la commission départementale de la nature, des paysages et des sites ;

Considérant que le mandat des membres est arrivé à terme ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture du Jura,

**ARRÊTÉ**

**Article 1 :** La commission départementale de la nature, des paysages et des sites (CDNPS), placé sous la présidence du préfet ou de son représentant, et ses formations spécialisées sont renouvelées conformément aux annexes n° 1 à 6 ci-jointes.

**Article 2 :** La durée du mandat des membres de la commission est fixée à 3 ans. Elle est renouvelable.

Tout membre qui perd la qualité pour laquelle il a été nommé est remplacé pour la durée du mandat qui reste à courir par une personne désignée dans les mêmes conditions.

**Article 3** : Les membres de la CDNPS doivent observer une discrétion absolue en ce qui concerne les faits et informations dont ils peuvent avoir connaissance dans l'exercice de leur mandat.

**Article 4** : Le présent arrêté prendra effet à compter de la publication au recueil des actes administratifs.

**Article 5** : Le secrétaire général de la préfecture du Jura est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et dont une copie sera adressée à chacun des membres de la commission.

Fait à Lons-le-Saunier, le

Le préfet

Pour le préfet et par délégation  
Le secrétaire général

  
Justin BABILOTTE

## Formation spécialisée « faune sauvage captive »

### 1er collège : représentants de services de l'État

<p>- M. le directeur de la DREAL-BFC ou son représentant</p> <p>- M. le Directeur Départemental de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations ou son représentant</p> <p>- M. le Directeur départemental des territoires ou son représentant</p>
---

### 2eme collège : représentants des collectivités territoriales

Titulaires	Suppléants
- Mme Nelly DURANDOT, conseillère départementale du canton de Saint-Lupicin	M. Cyrille BRERO, conseiller départemental du canton de Lons le Saunier-2
- M. Christian LAGALICE, maire d'Annoire	- Mme Brigitte MONNET, maire de Val-Sonnette
- Mme Evelyne COMTE, maire de Supt	- M. Gérard HUSSON, maire de Châtel-de-Joux

### 3eme collège : représentants d'associations agréées dans le domaine de la protection de la nature et des scientifiques compétents en matière de faune sauvage captive

Titulaires	Suppléants
- M. Jean-Yves CHALUMEAUX, représentant Jura Nature Environnement	- Mme Delphine DURIN, représentant Jura Nature Environnement
- M. Gilles MOYNE, centre Athénas	- Mme Lorane MOUZON-MOYNE, centre Athénas
- Mme Françoise POZET, laboratoire départemental d'analyses du Jura	- M. Alain VIRY, laboratoire départemental d'analyses du Jura

### 4eme collège : personnes compétentes - responsables d'établissements pratiquant l'élevage, la location, la vente ou la présentation au public d'animaux d'espèces non domestiques

Titulaires	Suppléants
- M. Thierry RAULET, responsable rayon animalerie	/
- M. Clément VAN WAMBEKE, responsable d'un établissement détenant des tortues terrestres	- M. Sylvain HELLIO, photographe animalier
- M. Jérémie KRIGER, spécialiste en aquariophilie	/



## Formation spécialisée « nature »

### 1<sup>er</sup> collège : représentants de services de l'État

- M. le Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement ou son représentant
- M. le représentant de l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine
- M. le Directeur Départemental des Territoires ou son représentant

### 2<sup>ème</sup> collège : représentants des collectivités territoriales

Titulaires	Suppléants
- Mme Florence GAY, conseillère départementale du canton de Tavaux	- M. Franck DAVID, conseiller départemental du canton d'Authume
- M. Christian LAGALICE, maire d'Annoire	- M. Gérald HUSSON, maire de Chatel-de-Joux
- M. Philippe PASSOT, vice-président de la communauté de communes Haut-Jura Saint-Claude	///

### 3<sup>ème</sup> collège : personnes qualifiées en matière de sciences de la nature, de protection des sites ou du cadre de vie, de représentants d'associations agréées de protection de l'environnement et, le cas échéant, de représentants des organisations agricoles ou sylvicoles

Titulaires	Suppléants
- M. Cédric BONGAIN, membre de la chambre d'agriculture du Jura	- M. Christian GÉRARD, membre de la chambre d'agriculture du Jura
- M. Thierry BUATOIS, représentant la Fédération du Jura pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques	/
- M. Vincent DAMS, représentant Jura Nature Environnement	- M. Daniel BERNARDIN, représentant Jura Nature Environnement

### 4<sup>ème</sup> collège : personnes compétentes compétence en matière de protection de la flore et de la faune sauvage ainsi que des milieux naturels

Titulaires	Suppléants
- Monsieur Sylvain HELLIO, Photographe animalier	/
- M. Dominique MALECOT, conservateur de la réserve naturelle régionale de Mancy	- M. Didier LAVRUT, spécialiste en ornithologie et botanique
Laurence ROSAIN, Membre de la Société d'Histoire Naturelle du Jura	/

Lorsque cette formation se réunit en instance de concertation, pour la gestion du réseau Natura 2000, le préfet peut inviter des représentants d'organismes consulaires et des activités présentes sur les sites Natura 2000, notamment agricoles, forestières, extractives, touristiques, ou sportives, à y participer sans voix délibérative



## Formation spécialisée « sites et paysages » + éolien

1<sup>er</sup> collège : représentants de services de l'État

- M. le Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement ou son représentant
- M. le Directeur Départemental de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations ou son représentant
- M. le chef de l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine
- M. le Directeur Départemental des Territoires ou son représentant
<i>Pour les dossiers « Eolien »</i>
- M. le délégué territorial de l'agence régionale de santé ou son représentant
- M. le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement - Unité départementale de la DREAL ou son représentant

2<sup>ème</sup> collège : représentants des collectivités territoriales

Titulaires	Suppléants
- M. Franck DAVID, conseiller départemental du canton d'Authume	- Mme Florence GAY, conseillère départemental du canton de Tavaux
- M. Michel CETRE, maire de Salins les Bains	- M. Claude MERCIER, maire de La Pesse
- M. Hervé REVOL, maire de Bonlieu	- M. Bernard DE MERONA, maire de Mérona
- M. Christian VUILLAUME, vice président de la communauté de communes Bresse-Haute-Seille	- M. Dominique BONNET, président de la communauté de communes Arbois-Poligny-Salins
<i>Pour les dossiers « Eolien »</i>	
M. Yves DECOTE, maire d'Aumont	- M. Eric TOURNEUR, maire de Colonne
M. Patrick CHAMOUTON, maire de Chaveria	- M. Alain GAVIGNET, maire de Valempoulières

3<sup>ème</sup> collège : personnes qualifiées

Titulaires	Suppléants
- Mme Monique BACHELLIER, représentant la Société pour la protection du patrimoine et de l'esthétique	- Mme Béatrice GENET, représentant Sites & Monuments
- Mme Anne de LAGUICHE, déléguée régionale adjointe de la Demeure Historique	- M. Xavier FERNEX de MONGEX, délégué Vieilles Maisons Françaises du Jura
- M. Daniel BERNARDIN, représentant Jura Nature Environnement	- M. Dominique MALECOT, représentant Jura Nature Environnement
- M. Cédric BONGAIN, membre de la chambre d'agriculture du Jura	- M. Christian GERARD, membre de la chambre d'agriculture du Jura
<i>Pour les dossiers « Eolien »</i>	
- M. Christian BULLE, président du syndicat de propriétaires forestiers privés de Franche-Comté	- M. Jacques LOUIS, représentant le syndicat de propriétaires forestiers privés de Franche-Comté
- M. Gilles MOYNE, centre Athénas	- M. Michel CHAGNARD, centre Athénas

4<sup>ème</sup> collège : personnes compétentes en matière d'aménagement et d'urbanisme, de paysage, d'architecture et d'environnement.

Titulaires	Suppléants
- M. Raymond MICHAUD-DUBUY, photographe amateur	- M. Jean-Philippe DESPARINS, enseignant en écologie, biologie, environnement au LEGTA de Montmorot
- M. Monsieur François LAUBIER, Paysages de France	- M. Justo Horrillo ESCOBAR, service archéologie de la ville de Lons-le-Saunier
- M. Bruno GUESPIN, représentant l'office national des forêts	- Mme Cécile CAMBRILS, représentant l'office national des forêts
- M. le directeur du CAUE du Jura ou son représentant,	/
<i>Pour les dossiers « Eolien »</i>	
- Mme Coralie AUBREY, France Energie Eolienne	- M. Laurent LAMOUR, France Energie Eolienne
- M. Sébastien JEANGIRARD, représentant du syndicat des énergies renouvelables	- M. Jérôme DIEU, représentant du syndicat des énergies renouvelables

Lorsque cette formation est consultée sur un projet d'installation de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent, un représentant des exploitants de ce type d'installations est invité à siéger à la séance au cours de laquelle la demande d'autorisation de cette exploitation est examinée et a, sur celle-ci, voix délibérative.





## Formation spécialisée « publicité »

### 1<sup>er</sup> collège : représentants de services de l'Etat

- |  |
|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- M. le Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement ou son représentant</li> <li>- M. le Chef de l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine ou son représentant</li> <li>- M. le Directeur Départemental des Territoires ou son représentant</li> </ul> |
|--|

### 2<sup>ème</sup> collège : représentants des collectivités territoriales

Titulaires	Suppléants
<ul style="list-style-type: none"> <li>- M. Gilbert BLONDEAU, conseiller départemental du canton de Saint-Laurent-en-Grandvaux</li> <li>- Mme Hélène THEVENIN, maire de Choisey</li> <li>- Mme Isabelle HUMBERT, représentant la communauté de communes Bresse Haute Seille</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mme Séverine CALINON, conseillère départemental du canton d'authumes</li> <li>- Mme Céline LABOUROT, maire de Parcey</li> <li>- M. Arnaud RICHARD, représentant la communauté de communes Bresse Haute Seille</li> </ul>

### 3<sup>ème</sup> collège : personnalités qualifiées en matière de sciences de la nature, de protection des sites ou du cadre de vie, représentants d'associations agréées de protection de l'environnement

Titulaires	Suppléants
<ul style="list-style-type: none"> <li>- M. Henri LE ROY, représentant PAYSAGES DE FRANCE</li> <li>M. Xavier FERNEX DE MONGEX, délégué Vieilles Maisons Françaises du Jura-</li> <li>- Mme Delphine DURIN, représentant Jura Nature Environnement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mme Béatrice GENET, Sites &amp; Monuments</li> <li>- Mme Anne de LAGUICHE, déléguée régionale adjointe de la Demeure Historique</li> <li>- M. Vincent DAMS, représentant Jura Nature Environnement</li> </ul>

### 4<sup>ème</sup> collège : personnes compétentes représentants les entreprises de publicité et les fabricants d'enseignes

Titulaires	Suppléants
<ul style="list-style-type: none"> <li>- M. Christophe VAZ-TEIXEIRA, PDG SAEM SOGESTAR</li> <li>- M. Cédric PATINGRE, société PUBLIMAT</li> <li>- M. Philippe LANDRIEU, Directeur Régional du Patrimoine Rhône Alpes JCDecaux France</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- M. Pierrick AMIZET, directeur d'exploitation de la SAEM SOGESTAR</li> <li>- M. Aurélien BRAY, société PUBLIMAT - Filiale AFCM</li> <li>- M. Laurent VAUDOYER, JCDecaux France</li> </ul>

**Le maire de la commune intéressée par le projet ou le président de l'établissement public de coopération intercommunale intéressé est invité à siéger à la séance au cours de laquelle le projet est examiné et a, sur celui-ci, voix délibérative.**



## Formation spécialisée « Unités Touristiques Nouvelles »

### 1<sup>er</sup> collège : représentants de services de l'État

- M. le directeur de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) ou son représentant (1 voix)
- M. le chef de l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine (UDAP) ou son représentant (1 voix)
- M. le directeur de la DDETSPP du Jura – ou son représentant (1 voix)
- M. le directeur de la Direction Départementale des Territoires (DDT) ou son représentant (2 voix)

### 2<sup>ème</sup> collège : représentants des collectivités territoriales et des groupements intercommunaux appartenant au massif concerné

Titulaires	Suppléants
- Mme Florence GAY, conseillère départementale du canton de Tavaux	- Mme Christelle MORBOIS, conseillère départementale du canton de Poligny
- Mme Sandrine GAUTHIER PACOUD, maire de Mesnois	- Mme Hélène MOREL BAILLY, maire de Clairvaux-les-Lacs
- M. Dominique PELLIN, maire de Picarreau	- M. Claude ROMANET, maire de Pretin
- M. Nolwen MARCHAND, président de la communauté de communes de la station des Rousses	- M. Robert BONNEFOY, membre du bureau en charge de l'urbanisme à la communauté de communes de la station des Rousses
- M. Claude MERCIER, vice-président de la communauté de communes Haut-Jura- Saint-Claude en charge du tourisme	- M. Gérard DUCHENE, vice-président de la communauté de communes Haut-Jura Saint-Claude

### 3<sup>ème</sup> collège : personnes qualifiées

Titulaires	Suppléants
- Mme Françoise VESPA, présidente du Parc Naturel Régional du Haut-Jura ou son représentant	/
- M. Philippe PASSOT, élu du Parc Naturel Régional du Haut-Jura ou son représentant	/
- M. Vincent DAMS, représentant Jura Nature Environnement (JNE)	- Mme Delphine DURIN, représentant JNE
- M. Thierry BUATOIS, représentant la Fédération du Jura pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (FJPPMA)	/
- M. le directeur du CAUE ou son représentant	/

### 4<sup>ème</sup> collège : personnes compétentes représentants des chambres consulaires et d'organisations socioprofessionnelles intéressées par les unités touristiques nouvelles

Titulaires	Suppléants
- M. Cédric BONGAIN, représentant la chambre d'agriculture du Jura	- M. Christian GERARD, représentant la chambre d'agriculture du Jura
- Mme Nelly ABEN, représentant la Chambre de Métiers et de l'Artisanat (CMA) du Jura	- M. Franck BOURGEOIS, CMA
- M. Pierre-Emmanuel BERTHET, représentant la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) du Jura	- M. Daniel LEPRÉ, représentant la CCI
- M. Fabrice GRIMAUT, élu CA UMIH 39	- M. Patrick FRANCHINI, président UMIH 39
- M. Christophe VAZ-TEIXEIRA, Président Directeur Général de la SAEM SOGESTAR	- M. Pierrick AMIZET, directeur d'exploitation de la SAEM SOGESTAR



## Formation spécialisée "carrières"

### 1<sup>er</sup> collège : représentants de services de l'Etat

- M. M. le chef de l'unité départementale de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement ou son représentant
- M. le Directeur Départemental de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations ou son représentant
- M. le Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement ou son représentant
- M. le Directeur Départemental des Territoires ou son représentant

### 2<sup>ème</sup> collège : représentants des collectivités territoriales

<i>Titulaires</i>	<i>Suppléants</i>
- M. Franck DAVID, conseiller départemental du canton d'Authume - M. Gilbert BLONDEAU, conseiller départemental du canton de Saint-Laurent-en-Grandvaux - Mme Evelyne COMTE, maire de Supt - Mme Françoise VESPA, maire de Saint-Laurent-en-Grandvaux	- M. Dominique CHALUMEAUX, conseiller départemental du canton de Poligny - Mme Florence GAY, conseillère départementale du canton de Tavaux - M. Jean-Marie ECOIFFIER, maire de Briod - M. Claude BENIER-ROLLET, maire de Charchilla

### 3<sup>ème</sup> collège : personnes qualifiées en matière de sciences de la nature, de protection des sites ou du cadre de vie, de représentants d'associations agréées de protection de l'environnement et, le cas échéant, de représentants des organisations agricoles ou sylvicoles

<i>Titulaires</i>	<i>Suppléants</i>
- M. Cédric BONGAIN, représentant de la chambre d'agriculture du Jura - M. Daniel BERNARDIN, représentant Jura Nature Environnement - M. Thierry BUATOIS, représentant la fédération du Jura pour la pêche et la protection des milieux aquatiques - M. Jacques LOUIS, représentant la section du Jura du syndicat de propriétaires forestiers privés de Franche-Comté	- M. Christian GERARD, membre de la chambre d'agriculture du Jura - M. Jacques LANCON, représentant Jura Nature Environnement / - M. Christian BULLE, représentant la section du Jura du syndicat de propriétaires forestiers privés de Franche-Comté

### 4<sup>ème</sup> collège : personnes compétentes représentants des exploitants de carrières et des utilisateurs de matériaux de carrières

<i>Titulaires</i>	<i>Suppléants</i>
- M. Daniel DUBREZ, CARELMA SECAM - M. Gilles STREIT, EQIOM Granulats - M. Marc PERNOT, transport PERNOT Carrières - M. Fabrice THOMAS, représentant la fédération régionale des travaux publics	- Mme Myriam PELTIER, EQIOM Granulats - M. Thomas LESCALIER, Société carrières de l'Est - M. Jean-Christophe FAMY, société FAMY - M. Raphaël AUGUSTIN, représentant la fédération régionale des travaux publics

**Le maire de la commune sur le territoire de laquelle une exploitation de carrière est projetée est invité à siéger à la séance au cours de laquelle la demande d'autorisation de cette exploitation est examinée et a, sur celle-ci, voix délibérative.**

